

# Audit de diagnostic Sécurité Aéroportuaire

## Réf. : 119 AUDIT DSA

Certifié par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) dans le cadre du programme **TRAINAIR PLUS** conformément aux normes et recommandations définies par le Manuel de Gestion de la Sécurité (MGS) Doc 9859-AN/474



**TRAINAIR**  
PLUS

### DURÉE

À déterminer selon le cahier des charges du commanditaire. Comprend la préparation, le recueil et l'analyse des données en matière de sécurité aéroportuaire, l'élaboration et la restitution du Rapport d'Audit.

### STRUCTURES AÉROPORTUAIRES CONCERNÉES :

Toute entité aéroportuaire souhaitant effectuer un audit de diagnostic pour :

- Préparer le processus de certification ;
- Améliorer la réponse aux exigences du certificat de sécurité aéroportuaire ;
- Optimiser l'organisation interne ;
- Valoriser l'aéroport dans le cadre de la relation avec les services de l'État et les compagnies aériennes.

La formation s'adresse également aux aéroclubs.

**“ Vous souhaitez auditer votre organisation en matière de sécurité aéroportuaire ! ”**

- 1. Identifier**
- 2. Analyser**
- 3. Proposer des solutions**

### MÉTHODES :

- Analyse documentaire des données fournies par le client : caractéristiques de l'aérodrome, organisation interne, supports documentaires relatifs au manuel d'aérodrome ;
- Rencontres et échanges avec l'exploitant d'aérodrome et les différentes

entités impliqués dans le périmètre du certificat de sécurité aéroportuaire ;

- Complément d'information par des observations sur site ;
- Rédaction et communication du rapport d'audit.

**NOUS NOUS DÉPLAÇONS  
SUR VOTRE AÉROPORT**



**PROFITEZ DE NOTRE EXPÉRIENCE  
SOYONS PARTENAIRES !**